

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ 2022



Syndicat mixte d'enlèvement et de traitement des ordures ménagères
de la Région de Tournan-en-Brie

SIETOM 77 - 45 route de Fontenay - 77220 Tournan-en-Brie

POUR LES AGENTS DU SIETOM,



**LA COURTOISIE
EST UNE MATIÈRE PREMIERE RECYCLABLE A L'INFINI**



SOMMAIRE



LE MOT DU PRÉSIDENT 4



PRÉSENTATION DU SIETOM 5 - 8



RESSOURCES - INGENIÉRIE - PROJETS 9 - 12



COMMUNICATION - PRÉVENTION 13 - 20



PRÉ-COLLECTE - COLLECTE 21 - 34



DÉCHETTERIES 35 - 40



TRAITEMENT 41 - 48



SYNTHÈSE 49 - 50



COÛTS FINANCIERS 51 - 55

LE MOT DU PRÉSIDENT

L'année 2022 a constitué un temps fort de ce mandat 2020-2026. Les obligations réglementaires portées par les lois TECV – Transition Ecologique pour la Croissance Verte et AGECE – Anti Gaspillage et Economie Circulaire ont influencé et influenceront encore à l'avenir les orientations du SIETOM.

En s'inscrivant dans ce cadre légal, nous avons fait un pas important vers les objectifs qui sont les nôtres et le bilan de cette année dynamique tend à démontrer factuellement que nous allons dans la bonne direction.

L'objectif de mise en place de l'extension des consignes de tri a été atteint en octobre. Nous permettons non seulement la simplification du geste de tri pour l'habitant mais également la diminution de la quantité d'ordures ménagères en redirigeant vers la valorisation matière l'ensemble des emballages.

Certes, cette mise en place a dû nécessiter l'arrêt de notre centre de tri pour diriger notre collecte vers l'installation du SIETREM. C'est une page qui se tourne pour notre collectivité mais elle était nécessaire pour permettre notre évolution.

Les mesures pour atteindre l'objectif de tri à la source des biodéchets sont en plein déploiement. En écartant les végétaux de la collecte des ordures ménagères, nous avons mis fin à l'incinération ou l'enfouissement de cette matière organique. C'est un pas conséquent vers le cap fixé sur le plan national de 15 % de réduction des déchets à l'horizon 2030.

C'est aussi une réponse concrète à l'obligation indispensable d'augmenter la valorisation organique en triant à la source les biodéchets. Accompagner notre population vers des pratiques vertueuses est essentiel, notamment par les sensibilisations et dotations en composteur. L'objectif 2022 fixé dans notre Programme Local de Prévention des Déchets et Assimilés a été non seulement atteint mais dépassé avec un taux d'équipement de plus de 16 % des foyers de nos 39 communes et près de 1 000 composteurs distribués sur l'année. Nous nous sommes donné les moyens de répondre aux demandes en ouvrant des plages de sensibilisation supplémentaires pour satisfaire le plus grand nombre.

9% de diminution de la quantité des ordures ménagères en 2022 par rapport à 2021 est le résultat essentiel de cette année. Cette réduction constitue une donnée primordiale sur le plan financier. Elle a permis de maîtriser les coûts malgré une année 2022 inflationniste et ainsi éviter l'augmentation du taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

Notre objectif principal est de maintenir un service public de qualité tout en nous orientant vers un avenir fait d'écologie responsable et financièrement maîtrisé. Je sais compter sur l'ensemble des agents du SIETOM pour nous accompagner, nous élus, dans cette démarche ambitieuse mais accessible.



Dominique RODRIGUEZ
Président du SIETOM
Maire de Presles-en-Brie

Réalisation : SIETOM de la Région de Tournan-en-Brie
45 route de Fontenay 77220 Tournan-en-Brie
Impression : Imprimeries Morault (60)
Imprimé sur papier 100% recyclé
Version dématérialisée sur www.sietom77.com
(rubrique Publications)
Crédit photo : SIETOM - SIETREM - Re_fashion -
©123RF/Rawpixel /Volhah /Tanyss /Serezniy /
Lurii-Bukhta /

Partenaires institutionnels :





PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU SIETOM



PRÉSENTATION GÉNÉRALE

POPULATION ET PÉRIMÈTRE DU SIETOM

Ses adhérents – Répartition des habitants (Communes, Communautés de Communes et d'Agglomération).

157 408 habitants
61 259 foyers

35 % habitat vertical
65 % habitat pavillonnaire

- Communauté d'Agglomération Paris Vallée de la Marne : 38,60 %
(2 communes – 60 758 hab – 23 141 foyers)
- Communauté de Communes Le Val Briard : 12,96 %
(13 communes – 20 398 hab – 8 130 foyers)
- Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux : 12,35 %
(14 communes – 19 430 hab – 7 698 foyers)
- Communauté de Communes Les Portes Briardes : 29,51 %
(5 communes – 46 455 hab – 18 173 foyers)
- Communauté de Communes l'Orée de la Brie : 4,64 %
(2 communes – 7 307 hab – 2 920 foyers)
- Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine : 0,54 %
(2 communes – 856 hab – 319 foyers)
- Communauté d'Agglomération Marne et Gondoire : 1,40 %
(1 commune – 2 204 hab – 878 foyers)



SES INSTALLATIONS

- Siège social (Tournan-en-Brie)
- Centre de tri des emballages (Tournan-en-Brie)
- Quai de transfert des Ordures Ménagères (Ozoir-la-Ferrière)
- Réseau de 6 déchetteries (Gretz-Armainvilliers, Ozoir-la-Ferrière, Evry-Grégy-sur-Yerres, Fontenay-Trésigny, Roissy-en-Brie, Pontault-Combault)



SES COMPÉTENCES

1960 : Syndicat d'études

1967 : Syndicat Intercommunal pour l'Enlèvement et le Traitement des Ordures Ménagères

DEPUIS 2015 :

Syndicat mixte à la carte pour l'enlèvement et le traitement des ordures ménagères

Ses compétences sont :

- La collecte des déchets ménagers sur 39 communes, dont Pontault-Combault en régie depuis le 1er avril 2018
- Le traitement de l'ensemble des tonnages collectés sur les 39 communes

SON ORGANISATION INSTITUTIONNELLE

COMITÉ SYNDICAL

97 délégués titulaires

85 délégués suppléants

6 réunions du comité syndical

6 réunions du bureau syndical

8 COMMISSIONS

- Appel d'offres
- Finances
- Communication et information
- Collecte des déchets
- Traitement des déchets
- Déchetteries
- CCES du PLPDMA
- CCSPL

BUREAU SYNDICAL



Dominique
RODRIGUEZ
Président



Dominique
BECQUART
1^{er} Vice-Président



Dominique
BENOIT
2^{ème} Vice-Président



Laurent
GAUTIER
3^{ème} Vice-Président



Marie-Laure
MORELLI
4^{ème} Vice-Présidente



Jean-Bernard
BLONDIN
5^{ème} Vice-Président



Jacqueline
MOERMAN
6^{ème} Vice-Présidente



Jean-Paul
BONVOISIN



Jonathan
CHAUMONT



Hocine
OUMARI



Stéphane
ROBERT



RESSOURCES - INGÉNIERIE PROJETS



RESSOURCES

(ressources humaines – finances – marchés publics – suivi juridique)

Ressources humaines (au 31/12/2022) :

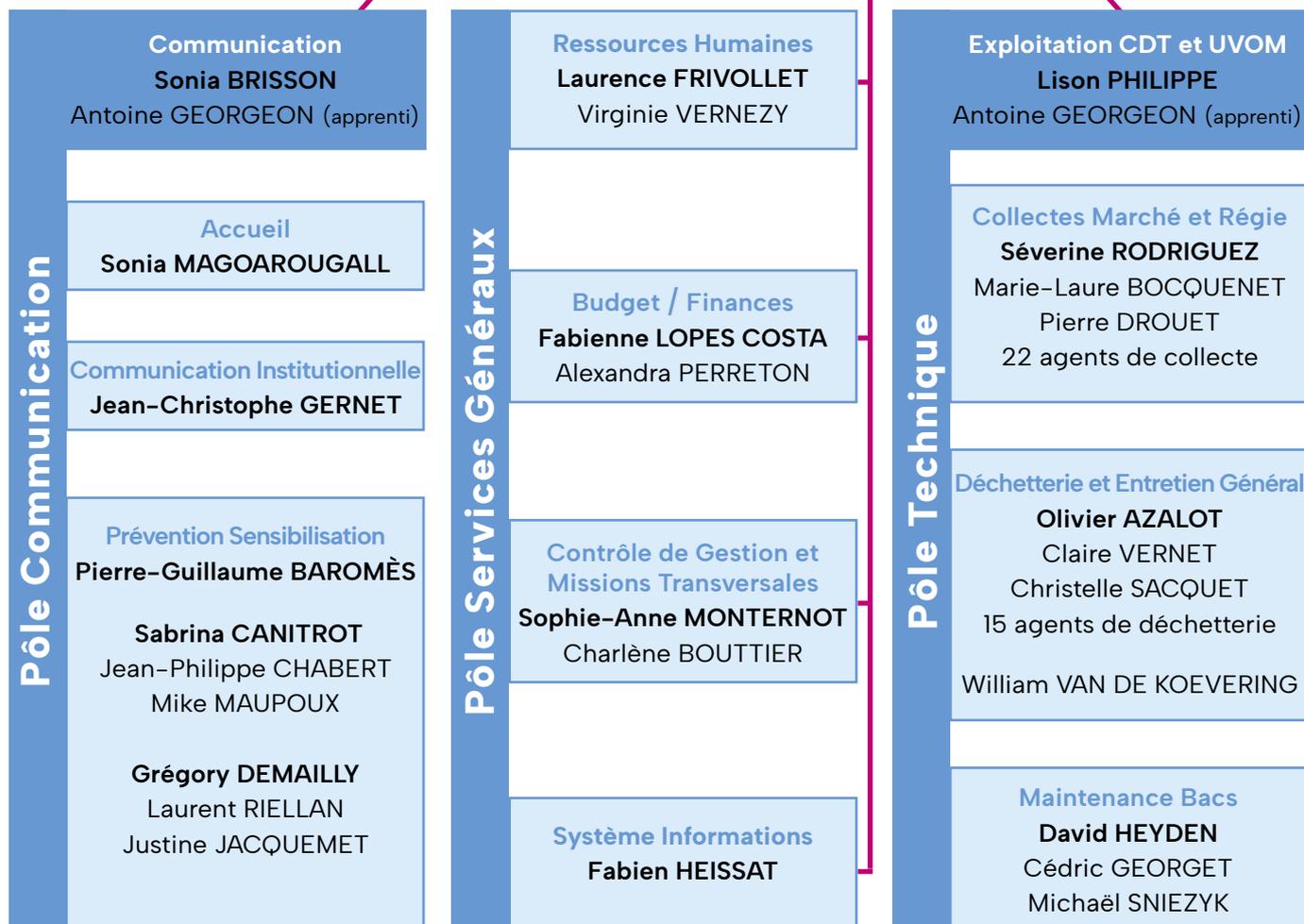
- 30 agents au siège
- 22 agents de collecte
- 15 agents de déchetterie

ORGANIGRAMME

Présidence
Dominique RODRIGUEZ

Direction Générale des Services
Émilie TILLY

Assistante de Direction et
Affaires Juridiques
Christine MAUCOLIN



Evènements marquants Ressources humaines :

- Création du Comité Social Territorial
- Election des représentants du personnel
- Lignes directrices de gestion
- Adhésion au service de médecine professionnelle et préventive
- Création d'emplois non permanents pour accroissement saisonnier d'activité (collecte et déchetteries)

Finances :

- Baisse des taux de la TEOM
- Traitement de 1 751 écritures par le service financier : 1 487 mandats et 264 titres
- Mise en place de la comptabilité analytique

Marchés publics :

Attribution des marchés suivants :

- Exploitation de l'UVOM :
 - Lot 1 : Exploitation en quai de transfert : Génériss
 - Lot 2 : Transport des déchets : Ourry
 - Lot 3 : Traitement des déchets : Génériss
- Exploitation du quai de transfert des déchets recyclables et transport vers le centre de tri :
 - Lot 1 - Exploitation du quai de transfert : Génériss
 - Lot 2 - Transport des déchets recyclables : Mauffrey
- Prestation de nettoyage des locaux :
 - Lot 1 - Siège et service de collecte : Société Semelle
 - Lot 2 - 6 déchetteries : Société Abyss

INGÉNIERIE / PROJETS / ETUDES

Centre de tri :

Pas de travaux majeurs en 2022 compte tenu de l'arrêt programmé de l'installation :

- Arrêt du tri sur site le 30 septembre
- Transfert des emballages au SIETREM à partir du 2 octobre
- Maintien en activité :
 - du pont bascule
 - du quai de déchargement des emballages
 - des alvéoles verre, papier, carton

Siège :

Pas de travaux extérieurs

Déchetteries :

- Diverses réparations, notamment des grillages, suite à des intrusions sur le réseau
- Réparation du système Herkul (basculeur à gravats) et du pont bascule sur la déchetterie d'Ozoir-la-Ferrière
- Réfection de la voirie du quai bas de la déchetterie de Fontenay-Trésigny

Unité de Valorisation des Ordures Ménagères :

- Utilisation en quai de transfert pour les ordures ménagères

PROJETS / ETUDES :

- Contrat d'objectifs annuel CITEO et Soutien à la Connaissance des Coûts
- Etude de mise en oeuvre de la tarification incitative (ARTELIA et ESPELIA)
- Etude sur les possibilités d'avenir de l'UVOM et le traitement des biodéchets (SAGE)
- Etude sur les projets de recyclerie et nouvelle déchetterie à plat (CAP3C et ECOGEOS)
- Acquisition des 4 terrains sur la commune de Pontault-Combault pour ces deux projets
- Candidature à l'Appel à Projets CITEO pour l'Extension des Consignes de Tri
- Réajustement des actions du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés 2022-2025
- Accompagnement de l'Agence RUP en matière de stratégie de communication



COMMUNICATION - PRÉVENTION



COMMUNICATION - PRÉVENTION

LA COMMUNICATION À DOMICILE

Communications par courriers ou appels téléphoniques

1 774

Nombre de personnes rencontrées

744

LA COMMUNICATION GRAND PUBLIC

Nombre d'habitants sensibilisés

1 511

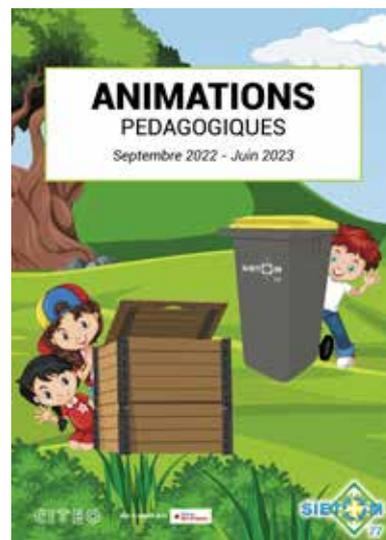
LA COMMUNICATION EN MILIEU SCOLAIRE

Nombre d'élèves sensibilisés

1 559



Semaine Européenne de la Réduction des Déchets



Nouvelle plaquette animations scolaires

LA COMMUNICATION NUMÉRIQUE

Site internet

Nombre de connexions

92 078

Nombre de mails

1 728

Page Facebook

Nombre d'abonnés

1 247

Nombre de publications

54

Newsletter

Nombre d'abonnés

1 206

Nombre de newsletters

18



Formulaires en ligne :

- ▶ compostage domestique
- ▶ contact
- ▶ livraison, réparation bacs de tri
- ▶ animations scolaires
- ▶ carte de déchetterie



L'ACCUEIL TELEPHONIQUE

Gestion des appels au standard

5 852

LES OUTILS DE COMMUNICATION

Sietom infos imprimés et distribués

2 numéros

en 64 000 exemplaires



n° 52 mai 2022



n° 53 novembre 2022

Nombre d'outils pour soutenir les actions

29



Sticker bac collecte



Mémo Tri



Carnet compostage



Panneaux PVC collectifs



Mémo déchetterie



Panneau benne collecte



Semaine Européenne de la Réduction des Déchets

LA COMMUNICATION À DESTINATION DES ADHÉRENTS

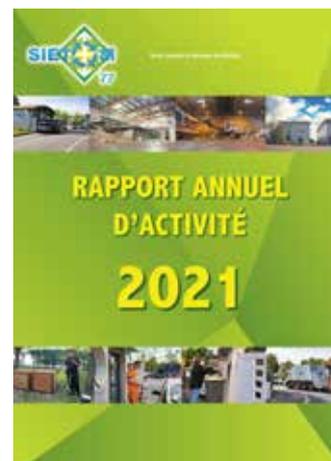
- Création «Les Essentiels» Extension des Consignes de Tri
- Partenariat dans le cadre des opérations «nettoyons la nature» (mise à disposition de bacs pour le tri, et de sacs en amidon de pomme de terre pour les ordures ménagères, organisation des collectes avec SEPUR)
- Mise à disposition d'outils de communication (guide, «stop pub», flyers, affiches...)
- Rédaction d'articles
- Point communication comités syndicaux
- Rapport annuel



Triptyque «Les essentiels»



Autocollant Stop pub



Rapport annuel

PRÉVENTION DES DÉCHETS

Compostage en habitat individuel

Le SIETOM a pu reprendre en 2022 une communication en présentiel et restaurer la qualité de sa sensibilisation au compostage domestique.

956

composteurs distribués

37

réunions organisées

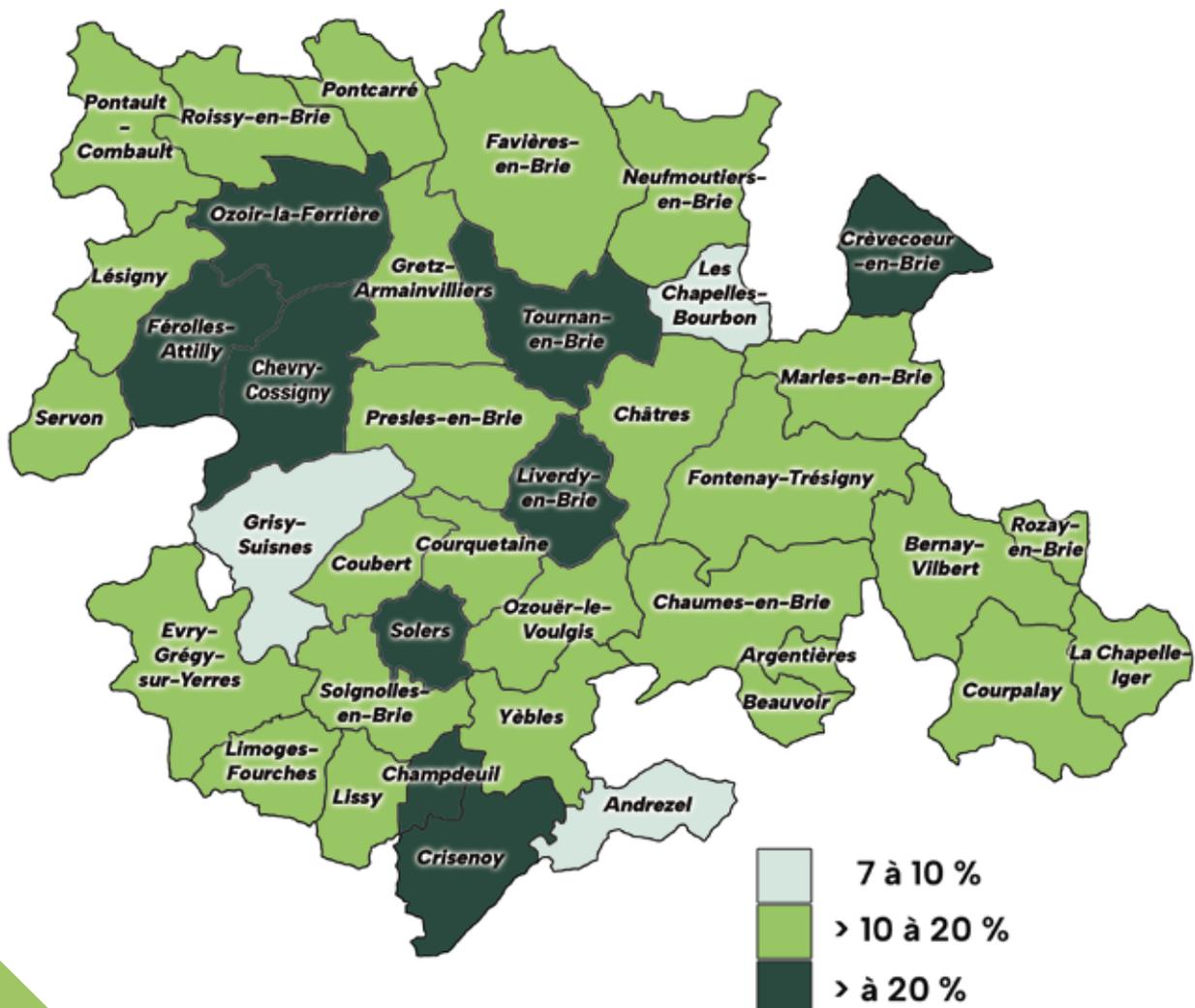
6 735

foyers équipés depuis 2009



Répartition des maisons équipées en composteur en 2022

Taux d'équipement moyen 16,31 %



La sensibilisation : une étape essentielle pour garantir la qualité de la pratique

Les élus du SIETOM ont opté depuis 2015 pour la gratuité des dotations en composteur afin de faciliter le déploiement de la pratique. En revanche, pour garantir sa pérennité, la sensibilisation avant le retrait du composteur est indispensable.

Sensibilisations du SIETOM

Sur les communes

13

Chevry-Cossigny (2)
Gretz-Armainvilliers
Marles-en-Brie
Ozoir-la-Ferrière (3)
Pontault-Combault (6)
Pontcarré
Solers

245 composteurs

Au siège du SIETOM

24

711 composteurs

Sites collectifs équipés

7

1 résidence
6 espaces autonomes
(crèche, cimetière, scolaire...)

L'engagement du SIETOM auprès de la Région Ile-de-France

Dans le cadre du dispositif «Zéro déchet et économie circulaire», le SIETOM bénéficie d'un soutien financier de 35 % des dépenses d'investissement pour l'acquisition des composteurs dans le respect du projet présenté pour l'obtention de la subvention régionale.

Ce projet contribue à l'atteinte des objectifs régionaux inscrits au PRPGD (Plan Régional de prévention et de gestion des déchets) de réduire de 10% les déchets ménagers et assimilés, et de déployer le compostage de proximité.





PRÉ-COLLECTE - COLLECTE



PRÉ-COLLECTE

LES BACS DE TRI SÉLECTIF

Les 39 communes du territoire sont conteneurisées pour la collecte sélective, ce qui représente **104 419 bacs** (fin 2022).

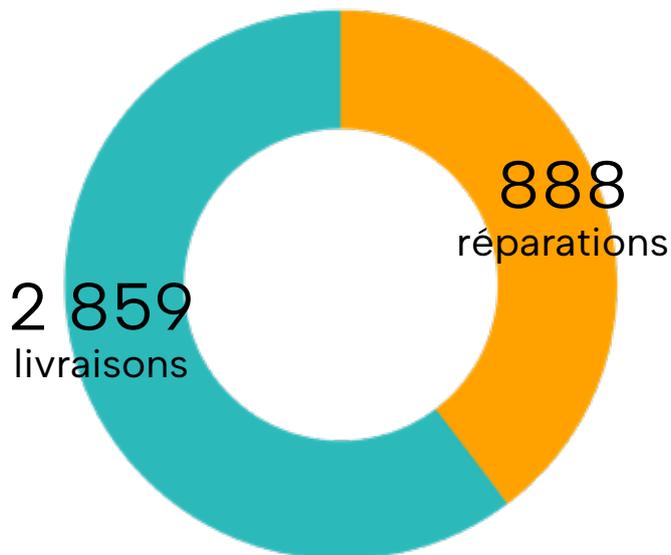
Le service Maintenance

Ce service assure :

- la livraison et la réparation des bacs de tri sélectif
- l'entretien du parc de bornes d'apport volontaire
- la sensibilisation des nouveaux habitants aux consignes de tri au moment de la livraison des bacs lorsqu'ils sont présents à leur domicile.



104 419
bacs de collecte sélective



3 580
interventions (*)

60 %
des rendez-vous pris en ligne

(*) Une intervention peut occasionner plusieurs opérations de maintenance

LES BORNES D'APPORT VOLONTAIRE

Le schéma de collecte sur le territoire est également composé d'un dispositif complémentaire en apport volontaire pour :

- Les surplus de verre
- Le papier exclusivement collecté en apport volontaire

Les bornes d'apport volontaire (BAV) sur le territoire :

134 BAV verre



170 BAV papier



LES SACS DE PRÉ-COLLECTE

Destinés aux habitats collectifs, ces sacs permettent le transport des recyclables jusqu'au local propreté.

Ils sont distribués aux habitants par les communicants de proximité à l'occasion d'opérations de sensibilisation en porte-à-porte ou en pied d'immeuble.

Les consignes de tri sont imprimées sur un des côtés du sac afin de les aider au quotidien dans leur geste de tri.

121 sacs ont été distribués en 2022.



COLLECTE SÉLECTIVE (emballages - verre - papier)

LES EMBALLAGES

LA COLLECTE

Zone : 39 communes

38 communes (Prestataire Sepur)

1 commune Pontault-Combault (régie SIETOM)

Population 2022 : 157 408

Mode de collecte : Porte-à-porte

Fréquence :

21 communes tous les 15 jours (C1)

18 communes toutes les semaines (C2)



Tonnages emballages 2022

5 062,54 t

Tonnages Sepur

3 999,48 t

Tonnages Pontault-Combault

1 063,06 t

Ratio kg/hab

32,16 kg

LES TONNAGES

	2020	2021	2022
Tonnages Sepur	3 096,86	3 851,22	3 999,48
Kg / Habitant	25,97	32,34	33,45
Tonnages Pontault	765,68	1 023,86	1063,06
Kg / Habitant	20,15	26,89	28,10
Tonnage total	3 862,54	4 875,08	5 062,54
kg/hab 39 communes	24,57	31,02	32,16

L'EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI (ECT) EFFECTIVE EN OCTOBRE

Le cadre légal des Lois TECV et AGEV a imposé une mise en place de l'Extension des Consignes de Tri pour les collectivités en charge des déchets fin 2022.

Le SIETOM a déployé ses moyens opérationnels pour une mise en place effective début octobre.

OBJECTIFS

- Simplifier le geste de tri
- Augmenter les performances de collecte et renforcer la valorisation matière par le recyclage
- Diminuer la quantité d'ordures ménagères incinérées/enfouies (baisse de la TGAP) en redirigeant vers le recyclage l'ensemble des emballages

DEPLOIEMENT

- Sensibilisation des relais
- Sensibilisation de la population
- Adaptation du volume des bacs par anticipation depuis janvier et à la demande à l'automne
- Sensibilisation des citoyens : animations communales, scolaires, porte-à-porte
- Dimensionnement de la communication : outils et canaux de diffusion



SUIVI DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

- Performance de collecte des emballages

Octobre à décembre 2021 1 258,22 t

Octobre à décembre 2022 1 398,22 t + 11,01 %

- Performance de collecte du verre

Octobre à décembre 2021 1 111,92 t

Octobre à décembre 2022 1 107,84 t - 0,37 %

- Performance de collecte du papier *

Octobre à décembre 2021 208,16 t

Octobre à décembre 2022 247,58 t + 18,94 %

* Collecte en point d'apport volontaire

Engagement du SIETOM auprès
de CITEO dans le cadre de l'appel à projet ECT



COLLECTEURS



Maitre d'œuvre en solutions de propreté

Sepur

Échéance contrat

31 décembre 2025

Bennes de collecte 26 tonnes

8

Benne de collecte 3,5 tonnes

1

Kilomètres annuels

150 405 km (emballages + verre)

Consommation GNV annuelle

114 718 kg

Régie

(Commune : Pontault-Combault)

Bennes de collecte 26 tonnes

6

Bennes de collecte 3,5 tonnes

2

Kilomètres annuels

35 574 km (emballages) + 26 679 km (verre)

Consommation GNV annuelle

11 981,19 kg (emballages) + 8 983,35 kg (verre)

Consommation Gasoil annuelle (*)

4 208,34 L (emballages) + 3 155,36 L (verre)

(*) Consommation gasoil générée par le recours aux mini-bennes et à une benne de remplacement



LE VERRE

LA COLLECTE EN PORTE-À-PORTE

Zone : 39 communes

38 communes (Prestataire Sepur)

1 commune Pontault-Combault (régie SIETOM)

Population 2022 : 157 408

Mode de collecte : Porte-à-porte

Fréquence :

21 communes tous les 15 jours (C1)

18 communes toutes les semaines (C2)



Mini-bennes (3,5 tonnes)

Tonnages verre 2022

4 235,48 t

Tonnages Sepur

3 368,92 t

Tonnages Pontault-Combault

866,56 t

Ratio kg/hab

26,91 kg

LES TONNAGES

	2020	2021	2022
Tonnages Sepur	2 934,16	3 419,28	3 368,92
Kg / Habitant	24,61	28,71	28,17
Tonnages Pontault	779,12	855,10	866,56
Kg / Habitant	20,51	22,46	22,91
Tonnage total	3 713,28	4 274,38	4 235,48
kg/hab 39 communes	23,62	27,20	26,91

LE VERRE ET LE PAPIER

LA COLLECTE EN APPORT VOLONTAIRE

Zone : 39 communes

Population 2022 : 157 408

Mode de collecte : **Apport volontaire**

Fréquence : **En fonction du taux de remplissage**

LES TONNAGES

VERRE				PAPIER			
	2020	2021	2022		2020	2021	2022
Tonnes	365,30	263,96	279,32	Tonnes	969,30	994,36	875,54
Kg / Hab	2,32	1,68	1,77	Kg / Hab	6,16	6,33	5,56



Collecteur

Apport volontaire

MINÉRIS

Échéance contrat :

31 décembre 2023
(reconductible)

LES ENCOMBRANTS

LA COLLECTE

Zone : 39 communes

38 communes (Prestataire Sepur)

1 commune Pontault-Combault (régie SIETOM)

Population 2022 : 157 408

Modes de collecte :

Porte-à-porte pour 38 communes

Sur rendez-vous à Pontault-Combault

Fréquence :

1 collecte mensuelle



Collecte des encombrants

LES TONNAGES

	2020	2021	2022
Tonnages Sepur	3 451,92	3 300,66	2 831,44
Kg / Habitant	28,95	27,72	23,68
Tonnages Pontault	61,94	123,88	82,74
Kg / Habitant	1,63	3,25	2,19
Tonnage total	3 513,86	3 424,54	2 914,18
kg/hab 39 communes	22,35	21,79	18,51

PONTAULT-COMBAULT

Les tonnages d'encombrants collectés sur rendez-vous à Pontault-Combault sont envoyés dans une Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (I.S.D.N.D.)

1 039 rendez-vous ont permis de collecter 82,74 tonnes.

COLLECTEURS



Maître d'œuvre en solutions de propreté

Sepur

Échéance contrat

31 décembre 2025

Bennes de collecte 26 tonnes

2

Kilomètres annuels

58 259 km

Consommation GNV annuelle

44 436 kg

Régie

(Commune : Pontault-Combault)



Benne de collecte 26 tonnes

1

Kilomètres annuels

4 150 km

Consommation GNV annuelle

1 396,96 kg

Consommation Gasoil annuelle (*)

490,67 L

(*) Consommation gasoil générée par le recours à une benne de remplacement

LES ORDURES MÉNAGÈRES

LA COLLECTE

Zone : 39 communes

38 communes (Prestataire Sepur)

1 commune Pontault-Combault (régie SIETOM)

Population 2022 : 157 408

Mode de collecte : Porte-à-porte

Fréquence :

21 communes une fois par semaine (C1)

18 communes deux fois par semaine (C2)



Tonnages
ordures ménagères 2022

41 742,39 t

Tonnages Sepur

31 770,89 t

Tonnages Pontault-Combault

9 971,50 t

Ratio kg/hab

265,19 kg

LES TONNAGES

	2020	2021	2022
Tonnages Sepur	35 192,43	34 820,86	31 770,89
Kg / Habitant	295,15	292,40	265,68
Tonnages Pontault	10 529,73	11 181,65	9 971,50
Kg / Habitant	277,14	293,67	263,62
Tonnage total	45 722,16	46 002,51	41 742,39
kg/hab 39 communes	290,80	292,71	265,19

COLLECTEURS



Maitre d'œuvre en solutions de propreté

Sepur

Échéance contrat

31 décembre 2025

Bennes de collecte 26 tonnes

13

Benne de collecte 3,5 tonnes

1

Kilomètres annuels

313 065 km

Consommation GNV annuelle

238 784 kg

Régie

(Commune : Pontault-Combault)

Bennes de collecte 26 tonnes

6

Bennes de collecte 3,5 tonnes

2

Kilomètres annuels

84 963 km

Consommation GNV annuelle

28 622,31 kg

Consommation Gasoil annuelle (*)

10 053,46 L

(*) Consommation gasoil générée par le recours aux mini-bennes et à une benne de remplacement



VEGETAUX

Le cadre légal des Lois TECV et AGECE impose une diminution des Déchets Ménagers et Assimilés de 15 % entre 2010 et 2030 (soit 77 kg/hab/an pour le SIETOM).

Un des leviers proposés a été la suppression des végétaux des ordures ménagères et l'invitation à la population à une gestion au jardin de cette matière organique.

OBJECTIF

- Réduire la quantité d'ordures ménagères incinérées/enfouies (baisse de la TGAP) en redirigeant les végétaux vers la valorisation organique.

DEPLOIEMENT

■ De juin à septembre

- Pour 38 communes : réduction de 5 sacs à 3 sacs
- Pontault-Combault : collecte en régie spécifique pour les végétaux (5 sacs de 100l biodégradables /en papier kraft ou en vrac dans un bac normé) - Collecte tous les 15 jours

■ A partir du mois d'octobre

Suspension de la collecte des végétaux sur l'ensemble du territoire.

Durant ces deux phases, le SIETOM a accompagné les habitants avec une communication sur les alternatives à la collecte et notamment le compostage.

■ Décembre 2022

Validation par le Comité Syndical pour 2023, voire 2024 après bilan, d'un accompagnement de la transition vers d'autres modes de gestion des végétaux par la mise en place d'une collecte temporaire uniformisée et séparée des végétaux sur les 39 communes - Collecte tous les 15 jours

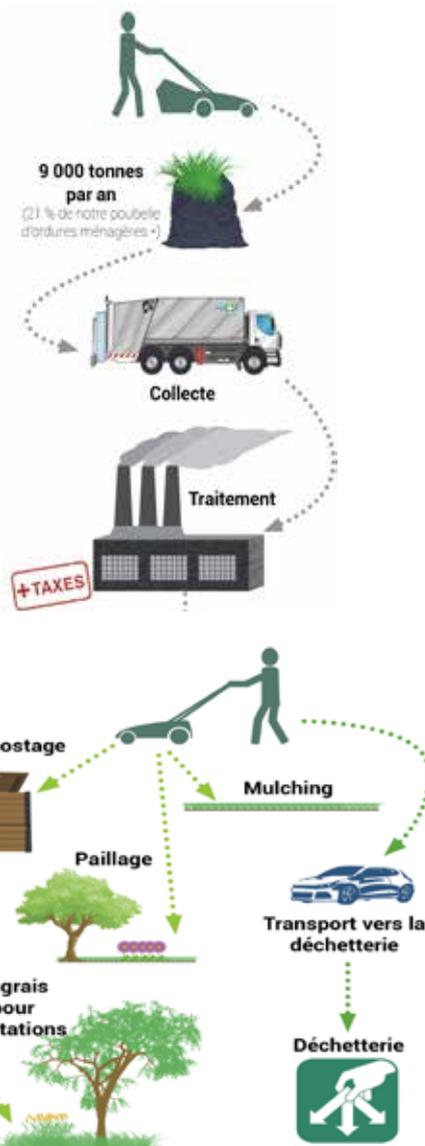
INDICATEURS

■ Pontault-Combault :

36,19 tonnes collectées en 4 mois soit 0.96kg/hab
Traitement sur la plateforme de compostage d'Eco-sys à Grisy-Suisnes.

■ 39 communes :

Diminution de 9% de la quantité des ordures ménagères en 2022 par rapport à 2021. Tendence baissière constatée à partir de juin 2022.



6 DÉCHETTERIES

Pontault-Combault
(40 874 passages)

Roissy-en-Brie
(38 301 passages)

Ozoir-la-Ferrière
(44 335 passages)

Gretz-Armainvilliers
(34 108 passages)

Fontenay-Trésigny
(33 220 passages)

Évry-Grégy-sur-Yerres
(25 922 passages)

Nombre de passages en 2022

Ozoir-la-Ferrière	44 335
Pontault-Combault	40 874
Roissy-en-Brie	38 301
Gretz-Armainvilliers	34 108
Fontenay-Trésigny	33 220
Évry-Grégy-sur-Yerres	25 922

ACCÈS

Conditions d'accès :

- réservé aux particuliers habitant sur le territoire du SIETOM
- accessibilité pour les habitants de La Houssaye-en-Brie et de Lumigny-Nesles-Ormeaux (convention avec le SMITOM Nord Seine-et-Marne)
- autorisé aux véhicules de moins de 3,5 tonnes
- soumis à chaque passage à la présentation d'une carte d'accès et d'une pièce d'identité au même nom (une seule carte par véhicule)

Demande de carte :

- Voie postale
- Formulaire en ligne



Contrôle à l'entrée de la déchetterie

MÉMO DÉCHETTERIE

Dépôts sans limites :

- MÉTAL
- TÉLÉPHONES MOBIILES
- BOIS/PLANCHES
- CAPOTS DE VEHICULE
- CHIFFONS/TOILES
- BATTERIES
- DESSUS DE MEUBLES
- PLUMES ET ACCESSOIRES
- LAMPES
- MOULES

Dépôts limités :

- HAZARDS LIQUIDES: 10 L / semaine
- HAZARDS SOLIDES: 20 L / an
- DECHETS D'INDUSTRIE NON DANGEREUX: 25 kg / semaine / 50 kg / an
- DECHETS D'INDUSTRIE DANGEREUX: 2 m³ / semaine / 3 m³ / an
- CARTONS: 1 m³ / semaine / 3 m³ / an
- DEBRIS: 3 m³ / semaine / 10 m³ / an
- DECHETS VERRES: 4 m³ / semaine / 20 m³ / an
- BOIS: 2 m³ / semaine / 15 m³ / an
- PNEUMATIQUES: 4 / semaine

Déchets interdits :

Bouteilles de gaz et extincteurs, déchets industriels, professionnels, commerciaux, artisanaux, déchets des établissements publics, déchets d'amiante, médicaments, ordures ménagères, pièces automobiles...

Mémo déchetterie pour les usagers

Nombre de cartes créées
3 424
3 037 nouvelles cartes
387 cartes renouvelées

Le réseau des déchetteries et ses horaires d'ouverture à partir du 5 avril 2021

L'accès est :

- Réservé aux particuliers habitant sur le territoire du SIETOM
- Soumis à chaque passage à la présentation d'une carte d'accès et d'une pièce d'identité au même nom
- Interdit aux véhicules de plus de 3,5 tonnes, aux camions-bennes, à plateau et hayon

Municipalités	De mai à septembre 08h - 19h30 - 19h D'octobre à avril 08h - 13h45 et 14h - 18h				De mai à septembre 10h - 19h D'octobre à avril 10h - 18h			Fêtes locales
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI	DOMINICHE	
PORTAULT-COMBAULT	Ferme	Ferme	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Dechetterie de Portault-Combault rue Jean Carrière
NOZAY	Ouvert	Ouvert	Ferme	Ferme	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Déchetterie de Nozay-en-Brie 28 avenue du grand Etang
SOIGNY	Ferme	Ferme	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Déchetterie d'Essai-la-Ferrière rue de la Ferrière du Producteur
CHÉRY	Ouvert	Ouvert	Ferme	Ferme	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Déchetterie de Chéry-Annemasseillers 21 de SAILLÉ, route de Fontaine
EVRY-GRÉVY	Ferme	Ferme	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Déchetterie d'Evry-Grévy-sur-Yonne RD 21 la rue des deux frères MARTEL et LANGEAIS 9875, route de Paris, L'Étang des Hérissons
FONTENAY	Ferme	Ferme	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Déchetterie de Fontenay-Toligny d'ancien des barrières - route de Châteaufort

Obtention de la carte d'accès aux 6 déchetteries :
Demande en ligne sur www.sietom77.com / Vos services en ligne
Par courrier : toutes les informations sur www.sietom77.com/déchetterie ou par téléphone : 01 64 07 37 57

Syndicat inter-municipal de traitement des ordures ménagères de la Région de Tourna-en-Brie
SIETOM 41 route de Fontaine - 77220 Tourna-en-Brie - 01 64 07 37 57 - info@sietom77.com

LES TONNAGES

20 882,29 t

132,66 kg / hab

	2020	2021	2022
Ozoir-la-Ferrière	4 065,58	4 774,66	3 876,84
Pontault-Combault	4 051,09	4 119,28	3 591,39
Fontenay-Trésigny	3 285,61	3 792,04	3 532,52
Roissy-en-Brie	2 855,07	3 728,03	3 654,08
Gretz-Armainvilliers	3 194,29	3 688,24	3 327,70
Evry-Grégy-sur-Yerres	2 751,99	3 122,53	2 899,75
6 déchetteries	20 203,63	23 224,78	20 882,29
Kg / Habitant	128,50	147,78	132,66

TYPOLOGIE DES DÉCHETS ET VALORISATION

Les principaux déchets



GRAVATS
6 277,16 t
39,88 kg/hab



100 %



TOUT-VENANT
4 877,34 t
30,99 kg/hab



0 %



VEGETAUX
5 120,48 t
32,53 kg/hab



100 %



MOBILIER
1 798,64 t
11,44 kg/hab



94 %



BOIS
1 057,98 t
6,72 kg/hab



100 %



DEEE
586,95 t
3,73 kg/hab



88 %



MÉTAUX
533,61 t
3,39 kg/hab



95 %

LES AUTRES DÉCHETS

CARTONS	DÉCHETS DANGEREUX	TEXTILES
257,88 t	166,83 t	102,14 t
1,64 kg/hab	1,06 kg/hab	0,65 kg/hab
Valorisation 100 %	Valorisation 90 %	Valorisation 100 %

HUILE DE VIDANGE	BATTERIES	PNEUS
28,85 t	26,24 t	20,60 t
0,18 kg/hab	0,17 kg/hab	0,13 kg/hab
Valorisation 100 %	Valorisation 98 %	Valorisation 100 %

CAPSULES CAFÉ	PILES	HUILES ALIMENTAIRES
10,58 t	6,92 t	6,03 t
0,07 kg/hab	0,04 kg/hab	0,04 kg/hab
Valorisation 100 %	Valorisation 78 %	Valorisation 90 %

RADIOGRAPHIES	CARTOUCHES D'ENCRE	LAMPES ET NÉONS
0,95 t	1,21 t	1,90 t
0,01 kg/hab	0,01 kg/hab	0,01 kg/hab
Valorisation 100 %	Valorisation 95 %	Valorisation 92 %



LE TRAITEMENT



LE TRAITEMENT DE LA COLLECTE SÉLECTIVE

LES EMBALLAGES



Sepur
3 999,48t



Pontault
1 063,06 t



Déchetteries (cartons)
252,74 t

5 315,28 tonnes entrantes



Centre de tri du SIETOM



Centre de tri de Saint Thibault des Vignes
(à partir du 3 octobre 2022)

3 973,14 tonnes valorisées

(hors refus et cartons déchetteries)



*A partir du 3 octobre 2022

A noter la différence entre les tonnages entrants et valorisés justifiée par les effets de stock, la différence de tare des ponts bascule et les fines (poussières, liquides dans les contenants...)

LE VERRE



Sepur
3 368,92 t

Pontault
866,56 t



Stockage casier à verre

Minéris
279,32 t

Apports extérieurs
4,96 t



4 519,76 tonnes entrantes
4 519,80 tonnes valorisées

LE PAPIER



Stockage alvéole papier

Minéris
875,54 t

Apports extérieurs
1,63 t



877,17 tonnes entrantes
827,84 tonnes valorisées

A noter la différence entre les tonnages entrants et valorisés justifiée par les effets de stock et la différence de tare des ponts bascule

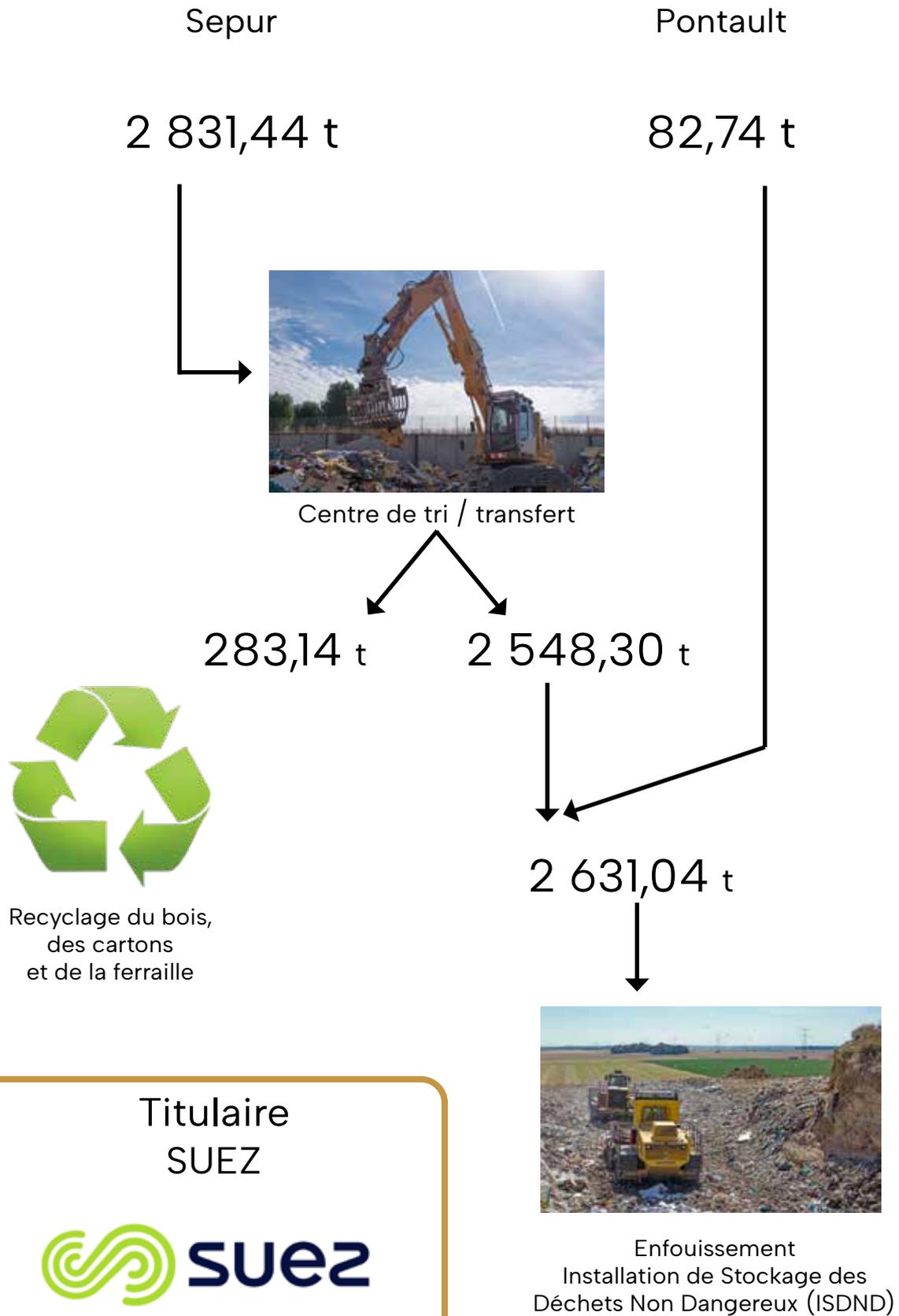
LE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES



* Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux

A noter la différence entre les tonnages entrants et transférés est justifiée par des écarts de pesée

LE TRAITEMENT DES ENCOMBRANTS



Titulaire
SUEZ



Échéance contrat :
31 décembre 2023
(reconductible)

LES EXUTOIRES

Flux	Type de traitement	Société	Ville
Emballages – Verre – Papier			
Plastique	Recyclage	SUEZ	Différents sites
Aluminium	Recyclage	SUEZ	Différents sites
Carton	Recyclage	Véolia	Différents sites
Acier	Recyclage	Véolia	Différents sites
Brique alimentaire	Recyclage	SUEZ	Différents sites
Verre	Recyclage	Verallia	Différents sites
Papier	Recyclage	UPM	Différents sites
Refus de tri	Incinérateur	Véolia	Vaux-le-Pénil (77)
Refus de tri à partir du 3 oct.	Incinérateur	SIETREM	Saint-Thibault-des-Vignes (77)

Flux	Type de traitement	Société	Ville
Encombrants			
38 communes	* Pré-tri au grappin du bois, ferrailles et cartons * 90 % en ISDND	Big Bennes (10%) SUEZ (90%)	Soignolles-en-Brie (77)
Pontault-Combault	ISDND	Big Bennes	Soignolles-en-Brie (77)

Flux	Type de traitement	Société	Ville
Apports en déchetteries			
Gravats	Centre de tri Déchets inertes	Big Bennes	Soignolles-en-Brie (77)
Encombrants	ISDND	SUEZ	Champigny (94)
Végétaux	Plateforme de compostage	Ecosys	Grisy-Suisnes (77)
Bois	Plateforme de compostage	Ecosys	Grisy-Suisnes (77)
Cartons	Centre de tri	Véolia	Tournan-en-Brie (77) Villeneuve-le Roi (94)
Ferrailles	Traitement spécifique du flux	GDE (Guy Dauphin Environnement) Bourgogne et Recyclage	Bonneuil-sur-Marne (94) Villeneuve-la-Guyard (89)
Batteries	Traitement spécifique du flux	GDE (Guy Dauphin Environnement) Bourgogne et Recyclage	Bonneuil-sur-Marne (94) Longvic (21)
DEEE	Traitement spécifique du flux	SEMAVAL	Vert-le-Grand (91)
Mobilier	Centre de tri CTHP* + CSR**	SEMAVAL	Vert-le-Grand (91)
Déchets dangereux	Traitement spécifique du flux	Triadis - EcoDDS	Étampes (91) + autres sites
Textiles	Traitement spécifique du flux	Le Relais	Ploisy (02)
Huile de vidange	Traitement spécifique du flux	Rodor	Villeneuve-Saint-Georges (94)
Pneus	Traitement spécifique du flux	Alliapur	Lyon (69)
Capsules de café	Traitement spécifique du flux	SUEZ	Lagny-sur-Marne (77)
Huiles alimentaires	Traitement spécifique du flux	Ecogras	Bonneuil-sur-Marne (94)
Piles	Traitement spécifique du flux	Chimirec pour Corepile	Différents sites en France
Lampes et néons	Traitement spécifique du flux	Chimirec pour Ecosystem	Différents sites en France
Cartouches d'encre	Traitement spécifique du flux	Collect'as	Linas (91)

Flux	Type de traitement	Société	Ville
Ordures ménagères			
18,49 % du gisement	Incinérateur	SOVALEM (Véolia)	Montereau-Fault-Yonne (77)
33,26 % du gisement	Incinérateur	Véolia	Vaux-le-Pénil (77)
25,12 % du gisement	Incinérateur	SUEZ	Saint-Thibault-des-vignes (77)
0,41 % du gisement	Incinérateur	SOMOVAL (Véolia)	Monthyon (77)
22,72 % du gisement	ISDND	REP (Véolia)	Claye-Souilly (77)

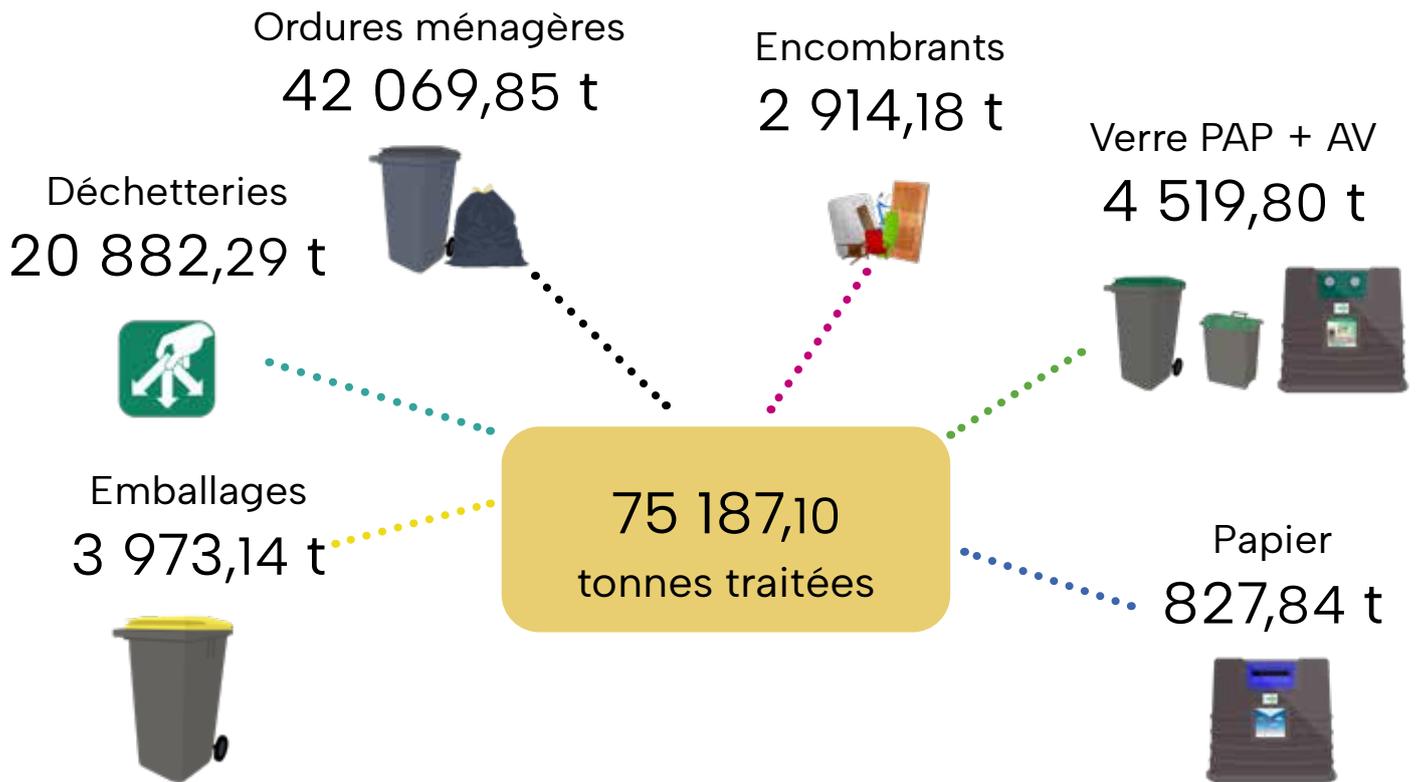
TOTAL	Évolution 2021 / 2022	
77,28 % du gisement	Incinération	+ 17,48 %
22,72 % du gisement	ISDND	-17,48 %



SYNTHÈSE



LES TONNAGES 2022



Évolution des résultats d'exploitation

SEPUR + Pontault	2020				2021				2022			
	Tonnages collectés	Ratio kg/hab	Tonnages traités	Ratio kg/hab	Tonnages collectés	Ratio kg/hab	Tonnages traités	Ratio kg/hab	Tonnages collectés	Ratio kg/hab	Tonnages traités	Ratio kg/hab
OM	45 722,16	290,80	45 140,53	287,10	46 002,51	292,71	46 507,63	295,92	41 742,39	265,19	42 069,85	267,27
Encombrants	3 513,86	22,35	4 157,90	26,44	3 424,54	21,79	3 424,54	21,79	2 914,18	18,51	2 914,18	18,51
Emballages	3 862,54	24,57	3 025,83	19,24	4 875,08	31,02	3 685,45	23,45	5 062,54	32,16	3 973,14	25,24
Verre PAP	3 713,28	23,62	3 728,20	23,71	4 274,38	27,20	4 208,92	26,78	4 235,48	26,91	4 240,48	26,94
Verre AV	365,30	2,32	365,30	2,32	263,96	1,68	263,96	1,68	279,32	1,77	279,32	1,77
Papier PAV	969,30	6,16	1 024,74	6,52	994,36	6,33	964,96	6,14	875,54	5,56	827,84	5,26
Déchetteries	20 203,63	128,50	20 203,63	128,50	23 224,78	147,78	23 224,78	147,78	20 882,29	132,66	20 882,29	132,66
TOTAL	78 350,07	498,31	77 646,13	493,83	83 059,61	528,50	82 280,24	523,54	75 991,74	482,77	75 187,10	477,66
Evolution /n-1	-1,81%	0,20%	-1,81%	0,20%	6,01%	6,06%	5,97%	6,01%	- 8,51%	- 8,65%	- 8,62%	- 8,76%



LES COÛTS FINANCIERS



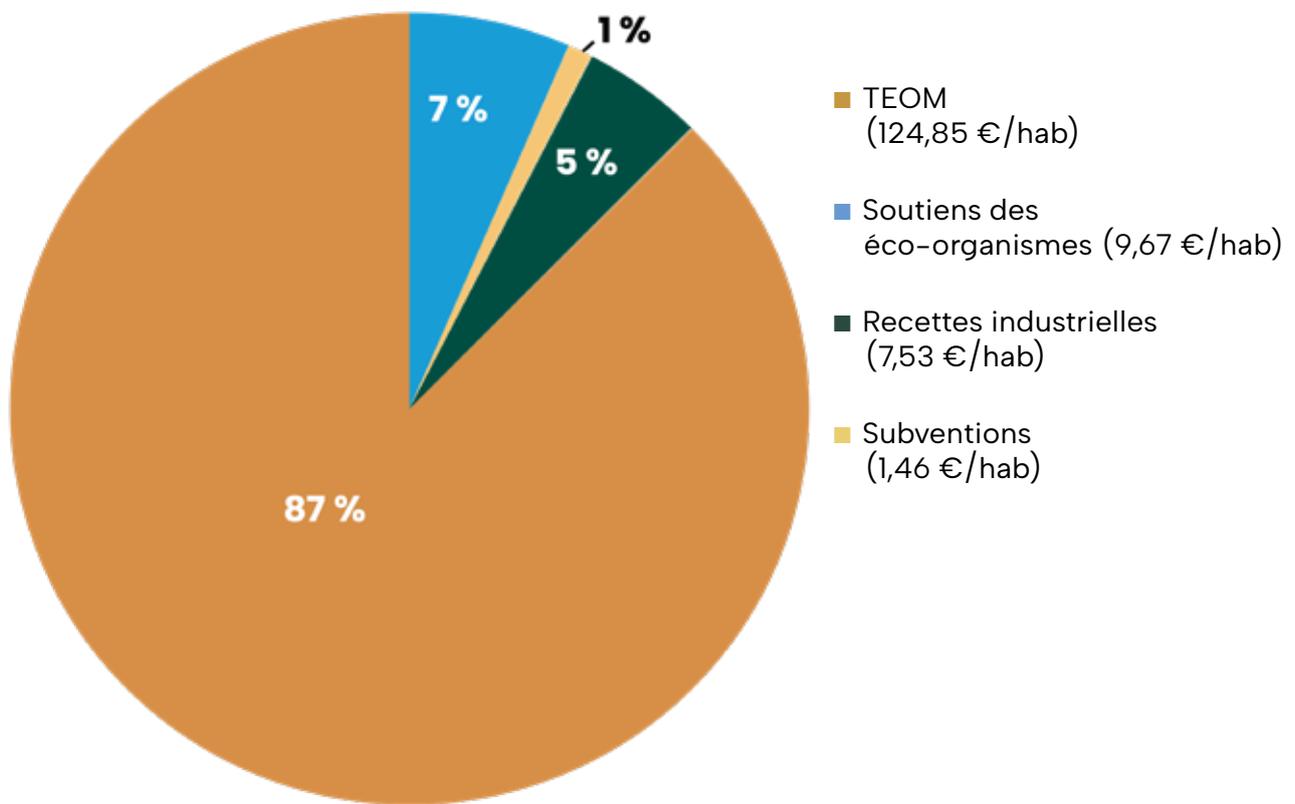
LES COÛTS

Tous les chiffres proviennent de la matrice des coûts établie sur les bases de la recommandation de l'ADEME et de l'ORDIF.

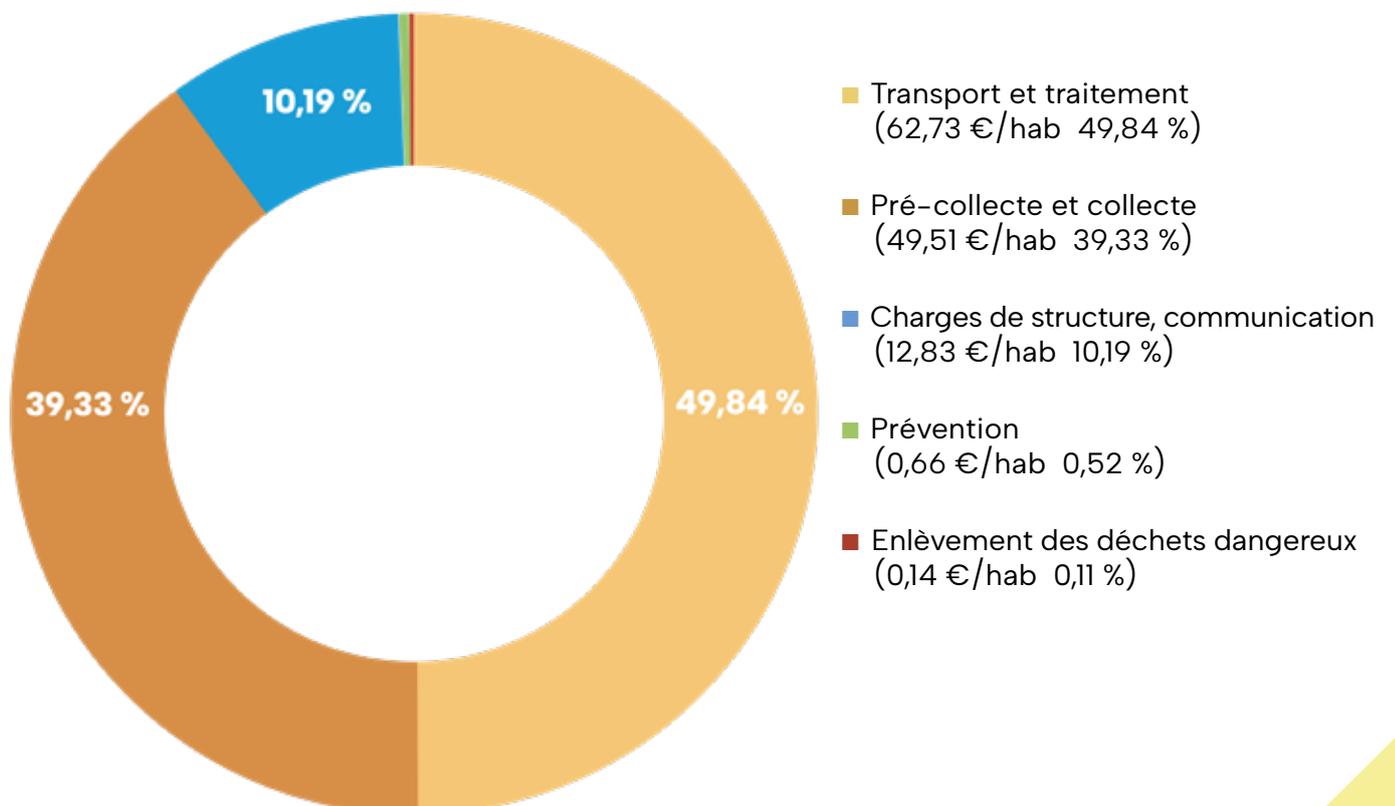
Décomposition du coût du service par poste de dépense :

CHARGES	2021		2022		Evolution 2021/2022
	TOTAL EN €	EN € /HAB	TOTAL EN €	EN € / HAB	
Charges de structure	1 338 220 €	8,51 €	1 521 066 €	9,66 €	13,49%
Charges de communication	382 283 €	2,43 €	498 465 €	3,17 €	30,19%
Charges techniques	16 658 768 €	106,00 €	17 796 046 €	113,06 €	6,66%
<i>Prévention</i>	92 313 €	0,59 €	104 348 €	0,66 €	12,86%
<i>Pré-collecte et collecte</i>	7 343 120 €	46,72 €	7 794 256 €	49,52 €	5,98%
<i>Transport et traitement</i>	9 191 053 €	58,48 €	9 875 141 €	62,74 €	7,28%
<i>Enlèvement des déchets dangereux</i>	32 282 €	0,21 €	22 301 €	0,14 €	-31,03%
Total des charges HT	18 379 271 €	116,94 €	19 815 577 €	125,89 €	7,65%
Coût fiscal (TVA acquittée)	1 219 270 €	7,76 €	1 254 558 €	7,97 €	2,73%
PRODUITS					
Recettes industrielles	1 072 497 €	6,82 €	1 185 597 €	7,53 €	10,37%
Soutien éco-organismes	1 423 969 €	9,06 €	1 522 514 €	9,67 €	6,75%
Aides	224 548 €	1,43 €	229 914 €	1,46 €	2,23%
Total des produits	2 721 014 €	17,31 €	2 938 025 €	18,67 €	7,81%
Coûts service public/ Coût aidé TTC	16 877 527 €	107,39 €	18 132 110 €	115,19 €	7,27%
Coût de la TEOM	19 067 166 €	121,32 €	19 652 303 €	124,85 €	2,91%
Contribution des collectivités	- €	- €	- €	- €	- €

RÉPARTITION DES RECETTES PAR TYPE DE PRODUITS



RÉPARTITION DES DÉPENSES PAR TYPE DE CHARGES



Décomposition des coûts par flux :

Coûts agrégés K€	Flux de déchets							TOTAL
	OM résiduelles	Verre	Recyclables secs des OM hors verre	Déchets des déchetteries	Encombrants	OM des ZI	Autres services	
Coût complet	11 954	1 381	2 868	2 734	801	75	0,42	19 815
Coût technique	11 954	1 279	1 930	2 589	801	75	0,42	18 629
Coût partagé	11 856	1 228	691	2 469	801	75	-15	17 107
Coût aidé HT	11 718	1 227	605	2 465	800	75	-15	16 877
TVA acquittée	895	73	82	136	60	5	0,00	1 254
Coût aidé TTC	12 614	1 300	688	2 602	860	81	-15	18 132

Coût complet : coût total € HT de la somme des charges

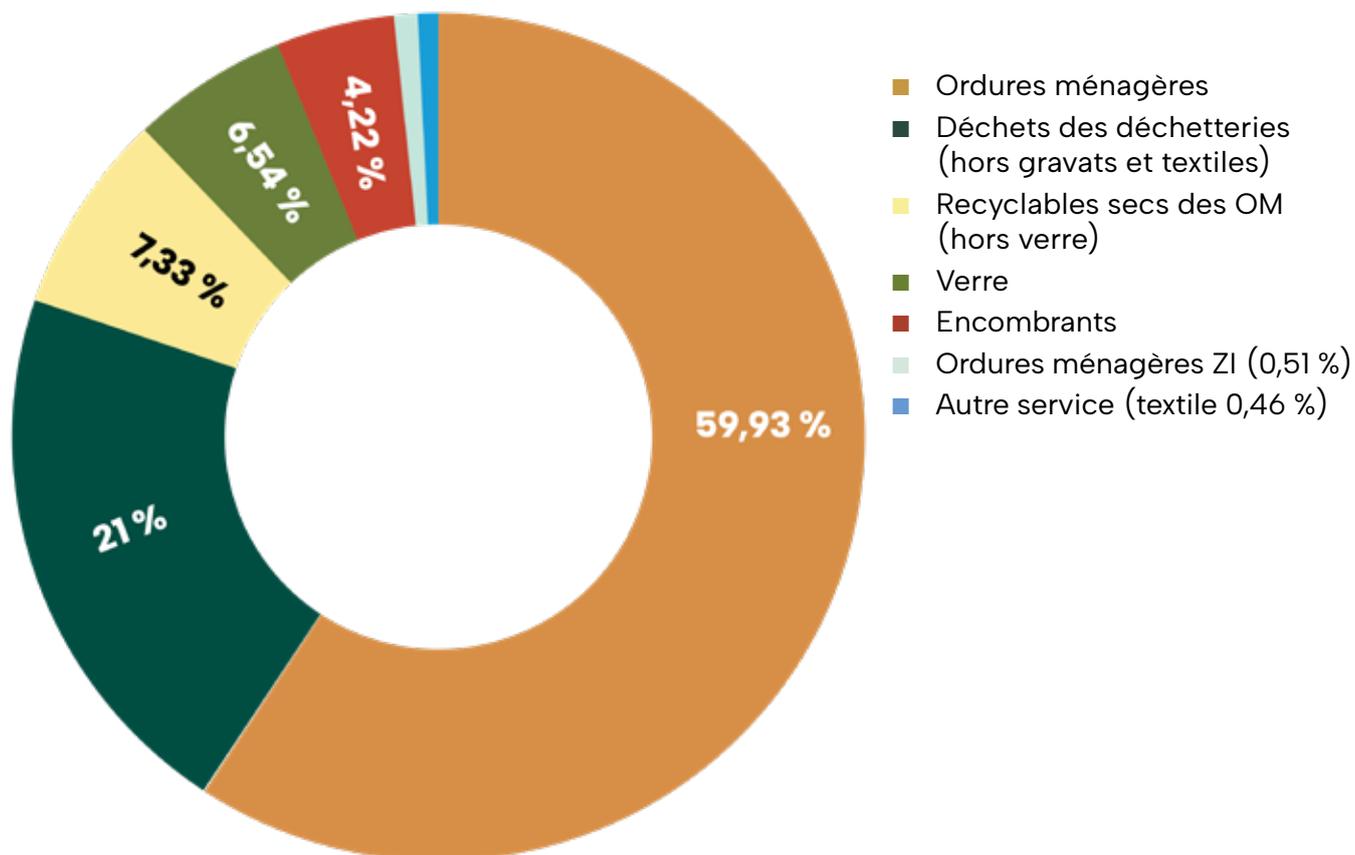
Coût technique : coût complet diminué des recettes industrielles

Coût partagé : coût technique diminué des soutiens des éco-organismes

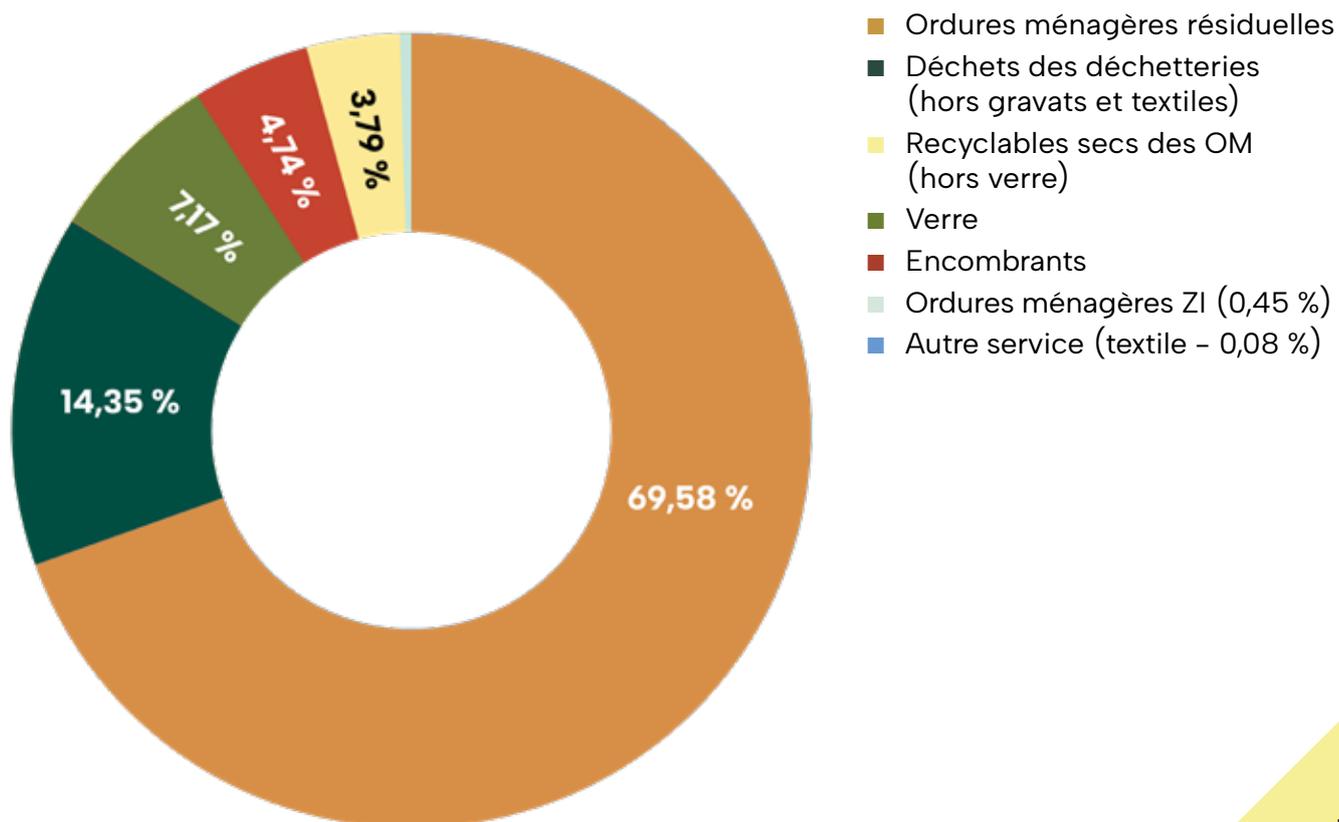
Coût aidé € HT : coût partagé diminué des aides

Coût aidé € TTC : coût aidé € HT augmenté de la TVA acquittée (assujettissement partiel)

RÉPARTITION DES QUANTITÉS PAR TYPE DE DÉCHETS



RÉPARTITION DU COÛT AIDÉ TTC PAR TYPE DE DÉCHETS



SIET  **M77**

Réduire, réutiliser, recycler